



**Avis d'appel à candidature
Résidence d'artiste – Musique 2010
Ville de Monthey – Valais – Suisse**

Contexte :

Le Service culturel de la ville de Monthey (Suisse), en partenariat avec le Département de l'Éducation, de la Culture et du Sport du Canton du Valais (DECS) mettent au concours deux résidences d'artiste pour musicien(ne) étranger.

Cette résidence dans le domaine de la musique vise à permettre à des artistes professionnels de développer et de produire une nouvelle œuvre capable de sensibiliser le public.

Objet de la résidence :

Cette résidence doit représenter pour l'artiste un cap supplémentaire dans sa carrière.

L'artiste aura le temps d'approfondir sa création personnelle et de trouver de nouvelles pistes artistiques dans un lieu de recherche consacré à cet effet.

Durée et période des résidences :

La résidence est conclue pour une durée de 3 mois, à savoir :

1^{ère} résidence : du 1er mars au 31 mai 2010

2^e résidence : du 23 août au 23 novembre 2010

Conditions générales et lieu de résidence:

L'artiste bénéficiera d'un appartement meublé et équipé ainsi que d'une salle de travail situés dans le château de Monthey.

L'artiste se verra attribuer un défraiement de CHF 1'500.- par mois pour subvenir à ses frais de base.

Il devra par contre prendre à sa charge ses frais de voyage ou autres.

Critères de sélection :

L'artiste étranger est sélectionné sur dossier. Les personnes intéressées sont invitées à formuler leur projet en motivant l'intérêt de cette résidence dans leur parcours professionnel.

Il ne sera pas donné de commentaires sur les dossiers non sélectionnés.

Dossier de candidature :

Pour être recevable, les candidats devront fournir un dossier comprenant :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- un avant-projet (1 à 3 pages au maximum) explicitant le projet musical
- un dossier artistique illustré représentatif du travail général de l'artiste comprenant des éléments sonores ou audiovisuels sur CD ou DVD
- des éléments écrits : biographies, catalogues et extraits de presse
- deux lettres de recommandation de professionnels de la musique

Sélection des dossiers :

Le jury composé de représentants(e) de la ville de Monthey, du Canton du Valais ainsi que d'experts indépendants sélectionnera sur dossier les deux artistes invités.

Demandes de renseignements complémentaires :

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés par e-mail auprès de :
M. Lorenzo Malaguerra, Chef du Service culturel de la ville de Monthey
lorenzo.malaguerra@monthey.ch

Lieu d'envoi des candidatures :

Ville de Monthey
Service culturel
« Résidence d'auteur »
Rue du Théâtre 6
CH-1870 Monthey
www.crochetan.ch

Date limite de réception des candidatures :

15 janvier 2010 (sceau postal faisant foi)